

ANNEXE 2
relative à la GESTION DES MANDATS
CONVENTION DE MANDAT OGEC ou structure de regroupement des investissements

Je soussigné :

M, Mme, Mlle :

Né(e) le : à :

Demeurant à :

MANDANT (a) – N° DOSSIER OSIRIS (à défaut la date de dépôt de dossier) :

.....

agissant en qualité de : (coche obligatoire pour les aides aux propriétaires)

Propriétaire Co-indivisaire Copropriétaire Nu-propiétaire Usufruitier

Si représentant d'une personne morale :

Représentant légal de :

Ayant son siège social à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n'êtes pas le représentant légal) :

.....

1/ désigne comme MANDATAIRE (b)

M, Mme, Mlle :

Né(e) le : à :

Demeurant à :

Si représentant d'une personne morale ou d'une indivision :

agissant en qualité de :

Représentant légal de :

Ayant son siège social à :

N° SIRET :

Autre (préciser la fonction si vous n'êtes pas le représentant légal) :

.....

QUI ACCEPTE LE MANDAT au titre de l'aide : (nom du dispositif

d'aide).....

Pour que

dont je suis adhérent(e) :

- intègre mon projet dans un dossier groupé de demande de subvention,
- prenne en charge la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux,
- me représente lors des visites et contrôles sur place effectués par l'Etat ou l'ASP.

2/ Je m'engage à :

- ✓ ne pas déposer d'autre dossier de demande d'aide pour la même opération et atteste ne pas en avoir sollicité auparavant pour la même opération,
- ✓ affecter les terrains à la production forestière et conserver leur vocation forestière pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient la décision juridique,
- ✓ garantir le libre accès à la propriété aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements sollicités par l'OGEC,
- ✓ laisser apposer, le cas échéant, une plaque comportant les éléments de publicité requis par la réglementation communautaire,
- ✓ rester adhérent(e) de pour la durée statutairement prévue
- ✓ m'assurer du respect des engagements de résultats concernant les travaux faisant l'objet de la présente convention de mandat,
- ✓ rembourser à l'OGEC les sommes qui lui seraient réclamées par l'Etat en cas de non-respect des engagements concernant l'investissement subventionné durant une période de 5 ans à compter la décision juridique, si ce non-respect résulte d'un fait qui me soit imputable.

En cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties du présent mandat, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au service instructeur de la demande et prendra effet huit jours après la date de réception de la résiliation.

Date et signature du mandant(a)
A faire précéder de la mention
« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Date et signature du mandataire(b)
A faire précéder de la mention
« Lu et approuvé, bon pour acceptation

»